

Éducation. La réforme du bac, ça change quoi ?

Valentin Mauduit

4-5 minutes

Exit les filières, place à un bac à la carte avec un menu d'options à choisir. Cela change-t-il la valeur du bac ? L'organisation du lycée est-elle bouleversée ?

Publié le 22 Sep 19 à 17:28



Les épreuves du baccalauréat ne seront plus les mêmes. Un contrôle continu vient s'intégrer.

Vos enfants se moquent de vous quand vous évoquez votre **baccalauréat A, B, C, D, E**, il vous sera désormais possible de se moquer d'eux à votre tour. Exit **les filières ES, S et L**, place au bac ... général. Mais difficile de s'y retrouver quand un système mis en place depuis 1995 vient à disparaître. Après une rentrée mouvementée à cause de cette réforme, Claude Juniot, proviseur au lycée Napoléon, se livre.

Une réorganisation complète

Dorénavant, il est proposé aux élèves de faire un choix de

plusieurs options, au lieu d'un choix de filières.

« Nous avons un menu de huit options, répartis de la manière suivante : quatre options scientifiques, quatre options plus littéraires. Il est donc tout à fait possible de reconstituer la filière ES, S et L. Cela rassure tout le monde », raconte Claude Juniot qui a reçu quelques familles déçues par cette réforme.

Mais quelles sont ces huit options ? **Mathématiques**, physique chimie, **sciences de la vie et de la terre**, sciences économiques et sociales, arts plastiques, numérique et science informatique, **littérature et civilisation étrangère anglaise** et pour finir humanité littérature et philosophie. En accord avec ses professeurs, cette dernière sera remplacée l'an prochain par histoire géographie géopolitique et sciences politiques. « D'autres établissements ont poussé à neuf matières, mais je ne pouvais pas me le permettre. Certains élèves ont cours le samedi matin, ici ce n'est pas le cas, avec huit matières au choix, j'ai pu éviter cela », déclare le proviseur qui a dû jongler avec des heures de cours par-ci, par-là.

Lire aussi : [Réforme du baccalauréat : le casse-tête des manuels scolaires pour les lycéens](#)

En revanche, et c'est bien normal, **quelques couacs organisationnels** sont tout de même à noter.

« Nous allons réorganiser tous les emplois du temps. Reparti de zéro, faire une deuxième rentrée. Ces options prennent 12 heures dans l'emploi du temps, elles sont réparties sur 16 h pour le moment. Il y a des trous dans l'emploi du temps, les élèves ont quatre heures de permanence. C'est trop. Je veux faire rentrer les 12 heures d'option en 12 heures de cours. »

Une **organisation au millimètre** qui n'a pas impacté les terminales de cette année, non touchés in extremis par cette réforme. « Avoir tout en même temps aurait été encore plus compliqué. Là, nous allons apprendre de nos erreurs et pouvoir anticiper au maximum. »

Les mathématiques, c'est fini ?

L'année dernière, lors du deuxième trimestre de leur seconde, les élèves ont dû choisir leurs options. Pour la terminale, ils devront

encore faire un choix, car de trois options, il faudra en évincer une, pour passer à deux. Le tout toujours sur **12 heures de cours**.

« Les élèves doivent faire des choix tout le temps, c'est les responsabiliser de plus en plus tôt », insiste Claude Juniot. Hormis ces 12 heures d'options, le tronc commun existe toujours avec dedans : **histoire-géographie**, français, philosophie, **éducation physique et sportive**, langue vivante A et B, sciences et l'enseignement moral et civique. Les mathématiques ne font donc plus partie du tronc commun ce qui a **agacé quelques professeurs**.

Lire aussi : [Baccalauréat 2019 : élève de Seine-Maritime, Héloïse a obtenu la moyenne de 20,15 sur 20](#)

L'autre nouveauté de cette **réforme Blanquer**, c'est le contrôle continu. « Les élèves auront des examens en cours d'année, il n'y aura plus de bac blanc. C'est une forme de préparation aux partiels des études supérieures », révèle le proviseur. La prime à la régularité, rien de plus normal. Et la semaine du **bac « final »** sera donc allégée avec notamment un oral (type ex-TPE). « Nous ne savons pas encore si ce sera un travail individuel ou de groupe, ce qui est sûr c'est que la note sera individuelle. » Cette réforme comporte encore beaucoup de zones d'ombre pour les professeurs, les directeurs d'établissement. Voire pour le ministère également.